

Venez, gravissons ensemble le mont des Oliviers ; allons à la rencontre du Christ. Il revient aujourd'hui de Béthanie et il s'avance de son plein gré vers sa sainte et bienheureuse passion, afin de mener à son terme le mystère de notre salut. Il vient donc, faisant route vers Jérusalem, lui qui est venu du ciel pour nous, alors que nous gissons au plus bas, afin de nous élever avec lui, comme le dit l'Écriture, « au-dessus de toutes les puissances et de tous les êtres qui nous dominent, quel que soit leur nom » (Ep 1,21). Mais il vient sans ostentation et sans faste. Car, dit le prophète, « il ne protestera pas, il ne criera pas, on n'entendra pas sa voix » (Is 42,2). Il sera doux et humble, il fera son entrée modestement... Alors, courons avec lui qui se hâte vers sa passion ; imitons ceux qui

allèrent au-devant de lui. Non pas pour étendre sur son chemin, comme eux ils l'ont fait, des rameaux d'olivier, des vêtements ou des palmes. C'est nous-mêmes qu'il faut abaisser devant lui, autant que nous le pouvons, par l'humilité du cœur et la droiture de l'esprit, afin d'accueillir le Verbe qui vient (Jn 1,9), afin que Dieu trouve place en nous, lui que rien ne peut contenir. Car il se réjouit de se montrer à nous ainsi dans toute sa douceur, lui qui est doux, « lui qui monte au-dessus du couchant » (Ps 56,12), c'est-à-dire au-dessus de notre condition dégradée. Il est venu pour devenir notre compagnon, nous élever et nous ramener vers lui par la parole qui nous unit à Dieu.

A vertical collage of three images. The top image shows a bride in a white dress holding a bouquet of white flowers. The middle image shows a baby being held gently in someone's arms. The bottom image shows a hand holding a white communion wafer with a cross symbol, with wheat stalks in the background.

Évangile du Dimanche >>>

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc 19, 28-40

En ce temps-là, Jésus partit en avant pour monter à Jérusalem. Lorsqu'il approcha de Bethphagé et de Béthanie, près de l'endroit appelé mont des Oliviers, il envoya deux de ses disciples, en disant : « Allez à ce village d'en face. A l'entrée, vous trouverez un petit âne attaché, sur lequel personne ne s'est encore assis. Détachez-le et amenez-le. Si l'on vous demande : 'Pourquoi le détachez-vous ?' vous répondrez : 'Parce que le Seigneur en a besoin.' » Les envoyés partirent et trouvèrent tout comme Jésus leur avait dit. Alors qu'ils déta-

chaient le petit âne, ses maîtres leur demandèrent : « Pourquoi détachez-vous l'âne ? » Ils répondirent : « Parce que le Seigneur en a besoin. » Ils amenèrent l'âne auprès de Jésus, jetèrent leurs manteaux dessus, et y firent monter Jésus. A mesure que Jésus avançait, les gens étendaient leurs manteaux sur le chemin. Alors que déjà Jésus approchait de la descente du mont des Oliviers, toute la foule des disciples, remplie de joie, se mit à louer Dieu à pleine voix pour tous les miracles qu'ils avaient vus, et ils disaient : « Béni soit celui qui vient, le Roi, au nom du

Seigneur. Paix dans le ciel et gloire au plus haut des cieux ! » Quelques pharisiens, qui se trouvaient dans la foule, dirent à Jésus : « Maître, réprimande tes disciples ! » Mais il prit la parole en disant : « Je vous le dis : si eux se taisent, les pierres crieront. »



Accepter, offrir, cette souffrance que nous ressentons

(suite page 1) Cette foule versatile qui n'est pas encore ce Peuple, cette famille, dont la mort de Jésus va justement sceller le lien d'unité. Unité, féconde qui donne à chacun de pouvoir vivre dans la paix, la liberté, la confiance. On perçoit ici tout le scandale du mal, justement, lorsqu'il s'abat sur l'innocent. Alors que notre époque cherche systématiquement à éviter toute forme de douleur, la souffrance de ces enfants violés, nous rappelle qu'une part du chemin que nous devons faire pour eux, fait mal. Mais nous ne pouvons rester à la périphérie, nous devons aller au cœur même de cette souffrance.

Accepter, offrir, cette souffrance que nous ressentons face à l'activité coupable de certains de nos frères, et surtout face au désarroi profond de ces enfants victimes parfois devenus

adultes, est certainement la moindre des choses que nous pouvons faire. Et nous ne pourrions authentiquement le faire que par une écoute attentive de la vérité même la plus crue, ou insupportable, comme l'écoute des victimes. Jusqu'au jour où nous entendrons aussi les bourreaux dirent ce qu'ils ont fait, avec la conscience qu'il faut du grand malheur dont ils ont été les auteurs. Peut-être ce jour-là trouveront-ils la force de demander pardon, et de chercher les voies sinon de la guérison, du moins d'une manière de vivre qui les garde loin de la tentation de recommencer.

C'est là justement que notre responsabilité est grande : soutenir les victimes sur leur chemin, guider les coupables avant et après le jugement et la peine. En ce début de la Semaine

Sainte, nous sommes entraînés à entrer dans les sentiments de Jésus au moment où il s'unit à chaque pécheur que nous sommes. Et justement notre vie chrétienne consiste à suivre l'exemple du Christ et à nous unir spirituellement à nos frères les plus souffrant : Jésus l'a fait pour nous une fois pour toutes ... Pour toutes ces fois où unis à Lui, nous trouvons la ressource intérieure, spirituelle, de le faire à notre tour, pour nos frères.

Aujourd'hui ils se présentent à nous très jeunes, parfois adolescents ou jeunes adultes, blessés dans leur intimité, dans leur innocence. Ne soyons pas comme les aboyeurs, comme cette foule versatile, soyons plutôt simplement pour eux, Jésus souffrant.

SV.

Question de Foi >>>

LES SACREMENTS DE COMMUNION

LES SACREMENTS AU SERVICE DE LA COMMUNION ET DE LA MISSION

Le célibat est-il requis de celui qui reçoit le sacrement ?

Le célibat est toujours requis pour l'épiscopat. Pour le presbytérat, dans l'Eglise latine sont choisis de manière ordinaire des hommes croyants qui vivent dans le célibat et qui veulent le garder « à cause du Royaume des cieux » (Mt 19,12). Dans les Eglises orientales, on n'accepte pas le mariage après l'ordination. Des hommes déjà mariés peuvent eux aussi accéder au diaconat permanent.

Quels sont les effets du sacrement de l'Ordre ? Ce sacrement donne une effusion particulière de l'Esprit Saint, qui configure l'ordinand au Christ dans sa triple fonction de Prêtre, Prophète et Roi, selon les degrés respectifs du sacrement. L'ordination confère un caractère spirituel indélébile, c'est pourquoi il ne peut être répété ni conféré pour un temps limité.

Avec quelle autorité est exercé le sacerdoce ministériel ? Dans l'exercice de leur ministère sacré, les prêtres ordonnés parlent et agissent, non pas en vertu d'une autorité propre, ni même par mandat ou délégation de la communauté, mais dans la Personne du Christ Tête et au nom de l'Eglise. De ce fait, le sacerdoce ministériel se différencie radicale-

ment, et pas seulement par une différence de degré, du sacerdoce commun des fidèles, au service duquel le Christ l'a institué.

LE SACREMENT DE MARIAGE

Quel est le dessein de Dieu sur l'homme et sur la femme ? Dieu, qui est amour et qui a créé l'homme par amour, l'a appelé à aimer. En créant l'homme et la femme, il les a appelés, dans le Mariage, à une intime

communauté de vie et d'amour entre eux, « à cause de cela, ils ne sont plus deux, mais un seul » (Mt 19,6). En les bénissant, Dieu leur a dit : « Soyez féconds et multipliez-vous » (Gn 1,28).

Pour quelles fins Dieu a-t-il institué le Mariage ? L'union matrimoniale de l'homme et de la femme, fondée et structurée par les lois du Créateur, est ordonnée par nature à la communion et au bien des conjoints, à la génération et à l'éducation des enfants. Selon le plan originel de Dieu, l'union matrimoniale est indissoluble, comme Jésus Christ l'a affirmé : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas » (Mc 10,9).

Dans Compendium CEC.



Vie paroissiale >>>

Calendrier des messes

Le calendrier des fêtes locales et des messes bi-annuelles

03/04	11h15 Maurens	14/08	11h15 Vaudreuille	08/01	11h15 La Salvétat
09/04	10h30 Caraman	21/08	09h00 Bourg St B. 09h30 Vauré 11h15 Maurens 11h15 St Julia 16h00 Ste Appolonie	15/01	11h15 Mourvilles-Hautes
08/05	11h15 Auriac (Anc. Comb.)	28/08	11h15 Loubens 11h15 St Pierre de L.	22/01	11h15 Albiac
10/04	11h15 Loubens	03/09	11h15 Roques	29/01	09h30 La Jalabertie 11h15 Ste Appolonie
17/04	11h15 Vauré	04/09	11h15 Caragoudes	04/02	18h00 Juzes
24/04	11h15 Roques	11/09	09h30 Cadenac 10h00 Saussens 11h15 Auriac 11h15 Prèserville	05/02	11h15 Le Vaux
01/05	11h15 Cadenac	18/09	11h15 Le Cabanial 11h15 Aurin	12/02	11h15 Dreuilhe
07/05	18h00 Prunet	25/09	11h15 Juzes	19/02	11h15 Le Faget
08/05	11h15 Auriac	02/10	11h15 Francarville 11h15 La Pastourie	05/03	11h15 Vaudreuille
15/05	09h00 Bourg (Fadaise) 11h15 Belest 11h15 Graissens	09/10	11h15 Prunet	12/03	11h15 Mascerville
22/05	11h15 Francarville	15/10	18h00 Le Vaux	19/03	11h15 Maureville (St Joseph)
29/05	09h30 Juzes 11h15 Le Cabanial	16/10	11h15 Graissens	25/03	18h00 Francarville
04/06	18h00 La Pastourie	30/10	11h15 Le Falga	26/03	11h15 Cambiac
05/06	11h15 Maureville	06-11	11h15 Couffinal	02/04	11h15 Le Cabanial
11/06	18h00 Nogaret	11/11	09h30 Auriac (Anc. Comb) 11h00 Revel (Anc. Comb.)	09/04	11h15 Vauré
18/06	18h00 Segreville	13/11	11h15 Beauville	16/04	11h15 Saint Sernin
19/06	09h30 Montégut 11h15 Le Falga	20/11	11h15 Nogaret	23/04	11h15 Caragoudes
26/06	11h15 Beauville 11h15 Vendine 18h00 Couffinal	26/11	18h00 Caraman (Ste Barbe)	30/04	09h30 Roques 11h15 Maurens
03/07	11h15 Lanta 11h15 La Salvétat	27/11	11h15 Maureville	06/05	11h15 La Pastourie
10/07	09h00 Saint Felix 11h15 Le Faget	04/12	11h15 Belest	13/05	18h00 Prunet
24/07	11h15 Roumens 11h15 Mourvilles-Htes 17h00 Mascerville	11/12	11h15 Segreville	14/05	11h15 Aurin
31/07	11h15 Albiac 18h00 La Jalabertie	18/12	11h15 Vendine	20/05	11h15 Le Falga
07/08	11h15 Dreuilhe 11h15 Cambiac	01/01	11h15 Roumens	28/05	9h30 Loubens 11h15 Cadenac

Sanctuaire Notre Dame de Saussens

- 4 Avril 2016, 19h. Messe de l'Annonciation.
- Chapelet mensuel, 15h. 14 avril 2016

**Pas de permanences d'inscriptions
baptêmes et mariages**
durant la semaine Sainte
(du 21 au 27 mars)

Initiation à l'Eucharistie

En vue de la première Communion

- **CM1**et **CM2**
Samedi 26 mars 2016 (9h-17h.) À Auriac
- **CE1** et **CE2** Samedi 21 mai 2016 (9h-19h.)

AVEC L'EGLISE RÉFORMÉE DU LAURAGAIS

- Célébration œcuménique du Vendredi Saint,
25 mars 12h15 au Temple.

Pense pas bête >>>

SAMEDI				
18h00	Auriac (jours pairs)		Lanta (jours impairs)	
DIMANCHE				
9h00	Saint-Felix (jours pair)		Bourg-Saint-Bernard (jours impairs)	
9h30	Préserville semaine 1	Saint-Julia Semaine 2	Saint-Pierre-De-Lage Semaine 3	Montégut-Lauragais Semaine 4
10h45	Revel			
11h15	Fêtes et messes bi-annuelles			
18h00	Caraman			

HORAIRES DE MESSES



Service Evangelique des Malades (SEM)

"J'étais malade et
vous m'avez visité" (Mt 25, 35).
07 68 45 44 50

Carnet

Du 20 mars au 27 mars 2016

Baptême

Jaylann RAMPATH-FACORAT (27/03 Arcueil)

Mariage

Marielle MATARESE - Joseph Emmanuel LACROIX
(27/03 Auriac)

Intentions de Messe

André VALETTE (19/03 Maureville)
Angèle et François VERFEIL (19/03 Maureville)
Josette BAVATTO (Vivante) (19/03 Maureville)
Sylvain VALETTE (19/03 Caraman)
Bernard JULIE et sa famille (20/03 Revel)
Famille RAYSSAC (20/03 Revel)
Famille SERRES (20/03 Revel)
Aline BENAETH (20/03 Revel) +A
Stan CABANEL (20/03 Revel) +A
Joseph et Jeanne FERIOL (20/03 Caraman)
Famille ALVARES (20/03 Caraman)
Famille BRIOL et CELATTO (20/03 caraman)
Melle de la Valette et sa famille (24/03 Caraman)
Maurice AVERSENQ (27/03 Revel)
Jean-Marie AVERSENQ (27/03 Revel)
Véronique ALGANS (vivante) (29/03 Vendinelle)
Antonin ALIBERT (31/03 Caraman)
Maxime CAMP (31/03 Caraman)

Prière mensuelle des Défunts Dimanche 27 Mars 2016

Roger AUBESQUIER, Josette BARRERE, Thérèse
SALVY, Victor POLATO, Raymonde MINGUY,
Aimé JULIA, Juliette GUIRAUD, Elise ESCORNE,
René AGUZZO, Alain MONCLIN, Jeannine
BLANC, Roger COUGOT, Lino CANCIAN



Chaque dernier dimanche du
mois, prière pour tous les
défunts du mois et anniver-
saires, à Revel et Caraman.

- Offrandes indicatives :

Messe : 17 E, Quêtes ordinaires : 5 E

Baptême, Mariage, Sépultures :

de 120 à 150 E.

Bénédiction des Maisons : 20 E

- Horaires indicatif :

Baptêmes : (S'inscrire 3 mois à l'avance)
le dimanche 12h-12h15 le samedi 11h.

Mariages : (S'inscrire 1 an à l'avance)
14h45 - 16h15.

Sépultures :

Tous les jours, 10h30, 13h45, 15h30.

Sauf le lundi, 15h30, et le samedi, 10h30.
Pas de Sépulture les dimanches et fêtes.